



Toute l'année, à travers le plan vigipirate ou la surveillance des massifs forestiers, les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile et du Comité Communal des feux de Forêts, assurent la protection des personnes et des biens. Ces missions nécessitent des formations régulières afin de réagir en toutes circonstances.

C'est pour cela que samedi ils ont suivi à la salle de la Justice de Paix la formation pour le PSC1 ( Prévention et secours civiques de niveau 1) sous la conduite de Mme Océane Petit, formatrice à L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var. Cette formation a apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc.

Rappelons qu'elle est ouverte à tous les citoyens, dès 10 ans ( avec une autorisation parentale) et que

le certificat PSC1 est reconnu par les services de l'Etat.

Tout au long de la session, ils ont alterné entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

Au cours de la journée les élèves, très studieux, ont reçu la visite du maire Robert Bénéventi et de Michel Thuilier adjoint délégué à la sécurité.